

Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 24124306F — Mise à jour : 7 juillet 2025

Organisme responsable : AFTRAL LORIENT

Contenu

Objectifs

Dans le respect des consignes reçues, des réglementations applicables et parallèlement aux opérations de conduite pure, il satisfait aux engagements contractuels de l'entreprise en matière de transport. Il vérifie l'état des véhicules et des équipements de sécurité. Il renseigne ou vérifie la présence à bord et la validité des documents nécessaires au transport. Il organise son activité. Il prend en charge la marchandise et la manutentionne éventuellement. Il conduit le véhicule sur des parcours comportant des points d'enlèvement et/ou de livraison. Il adopte une conduite et un comportement éco citoyens.

Affecté à la conduite d'un ensemble de véhicules ou d'un véhicule articulé, il vérifie l'attelage correct des remorques ou semi-remorques. Pour les besoins de ses missions, selon les consignes du service exploitation, le conducteur est amené à dételer et atteler le véhicule tracteur à d'autres remorques ou semi-remorques, en vue de chargement, déchargement, échange ou stationnement.

Au chargement, comme au déchargement, il met en oeuvre les équipements du véhicule. Il renseigne ou fait renseigner les documents administratifs et commerciaux ou supports justifiant la réalisation correcte de l'acte de transport et rend compte de son activité. Lorsque l'équipement le permet, il reçoit ou transmet les informations en utilisant le SIE (Système Informatique Embarqué).

Avant la prestation, il prend les consignes auprès du service exploitation.

En cours ou en fin de prestation, il transmet au service exploitation les éléments liés à son activité.

Le conducteur exerce son emploi en fonction de l'autonomie dont il dispose et dans les limites de ses responsabilités. Il reçoit du service exploitation des consignes et les met en oeuvre.

Il doit faire face aux aléas qui se présentent et informer les interlocuteurs concernés.

En cas de danger imminent, il prend les mesures de sécurité visant à la préservation de l'intégrité des personnes et des biens. Il est responsable du chargement, de l'arrimage et du contrôle quantitatif et qualitatif de la marchandise.

Le conducteur est le représentant de l'entreprise de transport et le principal interlocuteur de l'expéditeur et du destinataire. Il est un vecteur commercial de premier ordre.

Il est aussi l'interlocuteur des forces de l'ordre et des agents chargé des contrôles routiers ou douaniers.

En cas d'accident ou d'infraction de son fait, sa responsabilité civile et/ou pénale peut être mise en jeu.

Le conducteur réalise l'essentiel de son activité dans les locaux d'entreprises qui l'accueillent lors de livraisons ou d'enlèvements de marchandises. Il respecte les protocoles de sécurité et véhicule l'image de l'entreprise qui l'emploie. Son métier s'exerce pour la partie conduite sur le domaine public. Il est amené à exercer son activité de jour comme de nuit dans des conditions météorologiques parfois difficiles.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules
Code RNCP : 39795

Métiers associés

N4101 — Conduite de transport de marchandises sur longue distance

N4105 — Conduite et livraison par tournées sur courte distance

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2027093	Présentiel	Lorient	30/09/2026	10/12/2026

Source : GREF Bretagne #24124306F